

COMMUNIQUE DE PRESSE:

Justice for Burundi, Collectif des avocats des parties civiles « J.F.B » dépose 98 nouveaux mandats et de nombreux témoignages précis de victimes

Bruxelles, Kigali, le 2 juin 2017

En cette fin de mois de mai 2017, Justice for Burundi, collectif des avocats des parties civiles, a adressé 98 nouveaux mandats au bureau du Procureur à la Cour pénale internationale ce qui porte à près de 800 le nombre total de mandats confiés au collectif.

En outre, plusieurs témoignages vidéo filmés ont été réalisés et transmis aux autorités de La Haye en vue de contribuer à la preuve des exactions commises au Burundi. Ce dossier comprend des cas de violences sexuelles, exécutions extrajudiciaires, disparitions forcées, tortures, assassinats cibles, etc... Ce travail se poursuivra dans les prochaines semaines.

Justice for Burundi, collectif des avocats des parties civiles poursuit aussi sa collaboration avec la commission d'enquête des Nations Unies sur le Burundi pour mettre les enquêteurs en contact avec divers témoins oculaires directs susceptibles de fournir des informations complètes et précises concernant les crimes contre l'humanité commis au Burundi.

Justice for Burundi, collectif des avocats des parties civiles invite toute personne qui a été témoin oculaire direct de pareils crimes à contacter l'un des membres de Justice for Burundi, collectif des avocats des parties civiles, aux fins d'être entendue. Le témoignage sera vidéo filmé et transmis confidentiellement au bureau du Procureur sans communication avec des tiers.

Pour le comité,

Armel Niyongere
armelniyo@gmail.com

Whatsupp: +257.79.974.302

Lef FORSTER

cabinetllforster@free.fr
Tel: +33.6.07.04.36.02

bm@xirius.be Tel:+32.475.60.87.64

Bernard Maingain

Lambert Nigarura

nigarlambert@gmail.com Tel: +32.466.30.83.18

Alain Detheux

alain.detheux@m13.be Tél.: 02.538.36.20

Pour tout contact concernant le présent communiqué Armel NIYONGERE (Whatsupp : +257.79.974.302 et Bernard MAINGAIN +32.475.60.87.64) »